

09/12/2024

Durée de la procédure : **10 min**

## GESTION D'UNE BASE MULTI-ACTIVITÉS (Media et Media+)

### Avant-propos

Un nouveau type de bases, appelées « multi-activités », a été créé spécifiquement pour les emplois de l'audiovisuel. Ces bases combinent les tarifs 35h de plusieurs bases « classiques » existantes. Par exemple :

- **Base 31 (multi)** : regroupe les activités de la base 01 (activité « 1 - Hors flux et fiction »), de la base 02 (activité « 2 - Flux »), de la base 14 (activité « 3 - Fiction ») et de la base 12 (activité « 4 - Fiction lourde »).
- **Base 35 (multi)** : regroupe les activités de la base 19 (activité « 1 - Hors flux et fiction »), de la base 33 (activité « 2 - Flux »), de la base 23 (activité « 3 - Fiction ») et de la base 21 (activité « 4 - Fiction lourde »).

Chaque emploi appartenant à une telle base peut être associé à plusieurs activités, avec un tarif spécifique pour chacune. Par conséquent, lorsqu'un dossier utilise une base « multi-activités », il sera nécessaire, lors de la saisie du contrat, de préciser dans quelle activité le travail devra être réalisé.

👉 Vous pouvez lire notre article dédié à la dernière mise à jour des bases emplois et mieux comprendre les bases 31 et 35 ici : [Mise à jour des Bases emplois - XOTIS Academy](#)

**Remarque** : Pour illustrer ce document, nous utiliserons l'exemple de la base 31.

## Paramétrage du dossier

The screenshot shows a web-based form for 'Paramétrage Jours Fériés'. The 'Type Base Emplois' field is expanded to show a list of 'Tarifs' (rates) options. The selected option is 'Complets'. Other options include 'Hors flux et fiction', 'Flux', 'Hors flux et fiction + Flux', 'Hors flux et fiction + Flux + Fiction', 'Fiction', 'Fiction lourde', and 'Fiction + Fiction lourde'.

Lors de l'attribution de ce type de base emplois à un dossier, il est nécessaire de définir un filtre. Ce filtre permet de restreindre le nombre d'activités disponibles (et donc de tarifs) lors de la saisie des contrats.

Filtre dans le paramétrage du dossier	Type de filtre	Activités possibles en saisie de contrat
Complets	Multi-activités	1 + 2 + 3 + 4
Hors flux et fiction	Activité unique	1
Flux	Activité unique	2
Hors flux et fiction + Flux	Multi-activités	1 + 2
Hors flux et fiction + Flux + Fiction	Multi-activités	1 + 2 + 3
Fiction	Activité unique	3
Fiction lourde	Activité unique	4
Fiction + Fiction lourde	Multi-activités	3 + 4

Ce filtre reste modifiable à tout moment, offrant ainsi la possibilité de gérer différentes sessions de saisie. Par exemple, il est possible de positionner le filtre sur une activité unique, comme « Flux », pour saisir X contrats, puis de le modifier sur une autre activité, comme « Fiction », pour saisir Y contrats, et ainsi de suite.

### Fiche salarié et Liste des emplois

#### Tarifs et plafonds

Lors de la création d'un nouveau salarié, vous pourrez facilement sélectionner un emploi parmi les options disponibles grâce à l'accès à la base.

La manipulation reste habituelle, mais le filtre paramétré pour la base multi-activités dans le dossier est désormais repris dans le bandeau en haut de la fenêtre (voir cadres rouges dans les exemples ci-après).

Si le filtre est de type « Activité unique », un double-clic sur un emploi rapatrie automatiquement le tarif jour correspondant à l'activité du filtre sélectionné dans la fiche du salarié.

Exemple ci-dessous, activité unique « Flux » :

Code CN	Dénomination	Dénomination au féminin	Abattement	Groupe	Code Emploi AEM	Code insee	Type Emploi AEM	P/I	Type contrat Word	Annexe	Fin validité
2413	1ER ASSISTANT DECORATI	1ERE ASSISTANTE DECOR.		1	PRE010	353c	2			Annexe 8	1
2353	1ER ASSISTANT OPV	1ERE ASSISTANTE OPV		1	PRE020	353c	2			Annexe 8	1

Si le filtre est de type « **Multi-activités** », un double-clic sur un emploi ne rapatrie pas le tarif jour sur la fiche du salarié.

Exemple ci-dessous, multi-activités « Fiction + Fiction lourde » :

Code C N C	Dénomination	Dénomination au féminin	Abattement	Groupe	Code Emploi AEM	Code insee	Type Emploi AEM	P/I	Type contrat Word	Annexe	Fin validité
2413	1ER ASSISTANT DECORATI	1ERE ASSISTANTE DECOR.		1	PRE010	353c	2			Annexe 8	1
2413	1ER ASSISTANT DECORATI	1ERE ASSISTANTE DECOR.		1	PRE010S	353c	2			Annexe 8	1

### Restriction de la liste des emplois

Lorsque le filtre n'est pas positionné sur « **Complets** », la liste des emplois est restreinte aux seuls emplois ayant au moins un tarif associé à l'une des activités sélectionnées dans le filtre.

#### Exemples :

- Si le filtre est réglé sur « Flux », seuls les emplois ayant un tarif dans l'activité « Flux » apparaîtront dans la liste.
- Si le filtre est réglé sur « Fiction + Fiction lourde », seuls les emplois ayant un tarif dans l'une ou l'autre de ces activités (« Fiction » ou « Fiction lourde ») apparaîtront.

N.B. : Cette liste déroulante est modifiable directement dans la fenêtre. Cela permet d'ajuster le filtre défini dans le paramétrage du dossier. Par exemple :

- Si un filtre global « Fiction + Fiction lourde » a été défini dans les paramètres, vous pouvez le réduire à « Fiction » uniquement dans cette fenêtre. Cela limitera la liste aux emplois de l'activité « Fiction ».
- En sélectionnant un emploi dans cette activité et en double-cliquant, le tarif jour associé sera rapatrié sur la fiche du salarié. À noter que ce tarif ne serait pas pris en compte si le filtre était resté configuré en multi-activités (« Fiction + Fiction lourde »).

### Visualisation / Sélection tarifs et plafonds

Une autre option permet de sélectionner un emploi tout en récupérant automatiquement sur la fiche du salarié le tarif jour associé à l'activité.

Pour cela, il suffit de cliquer sur le bouton « **Tarifs et plafonds** ». La liste des emplois est alors enrichie de plusieurs colonnes affichant les tarifs et plafonds des activités incluses dans le filtre sélectionné (indiqué par le cadre rouge).

Par exemple, dans l'illustration ci-dessous, sont présentés les tarifs des activités « **Hors flux et fiction** » et « **Flux** ».

				Tarif flux				Tarif hors flux								
Abattement	Groupe	Code Emploi AEM	Fin validité	Tarif Jour	Flux Tarif hebdo	Flux Tarif mensuel	minima mensuel CDI/CDD 35H	Plafond jour Congés	Tarif Jour	Hors flux Tarif hebdo	Hors flux Tarif mensuel	minima mensuel CDI/CDD 35H	Plafond jour Congés	Catégorie	Filière	Niveau
	1	PRE010		210,76	948,41			668,00	208,67	939,02			661,00	B	B	IIIA
	1	PRE020		212,03	954,15			672,00	209,94	944,71			665,00	B	C	IIIA

Un double-clic sur le tarif voulu, de la ligne de l'emploi que l'on veut sélectionner, permet de faire cela.

N.B. : Un interrupteur « 35h / 39h » permet d'afficher les tarifs soit 35h, soit 39h dans le même tableau (par défaut 35h).

### Saisie de contrat

#### Création manuelle

Dans la fenêtre de saisie des contrats, une nouvelle liste déroulante (encadrée en rouge ci-dessous) apparaît si le dossier est configuré avec une base multi-activités, comme la base 31.



Dans le cas d'une base emplois classique (35h ou 39h), le « Tarif M1 » s'affiche selon la même logique. Cependant, pour une base emplois multi-activités (uniquement en 35h), le tarif est déterminé comme suit :

- En 35h, si le paramètre « Nb heures par jour / contrat court » est égal à 7h.
- En 39h, si ce même paramètre est égal à 8h.

Le tarif habilleuse, utilisé pour le calcul des indemnités de voyage, est désormais directement extrait de la base en cours. Dans une configuration multi-activités, c'est le tarif de l'activité sélectionnée qui est pris en compte. Ce tarif est affiché dans une zone située en bas à droite de la fenêtre, où il reste modifiable. Par conséquent, la zone « Tarif habilleuse » a été supprimée du paramétrage du dossier, éliminant ainsi la nécessité de le mettre à jour manuellement.

**Important** : Quel que soit le type de base, le tarif habilleuse est toujours exprimé pour une durée de 35h.

Dans l'interface de Média+, la liste déroulante « 35h » / « 39h » influe sur le nombre d'heures par jour affiché en bas à droite de la fenêtre :

- Sélectionner « 35h » attribue une valeur de 7h.
- Sélectionner « 39h » attribue une valeur de 8h.

Un contrôle systématique est toujours actif sur le « Tarif M1 ». Ce contrôle alerte l'utilisateur si le tarif renseigné est inférieur au minimum syndical.

## Modification

Lorsqu'un contrat est rappelé en modification :

- Si le contrat a été créé avec une base « classique » active, la liste déroulante se positionnera automatiquement sur la première activité accessible.
- Si le contrat a été créé avec une base multi-activités active, l'activité sélectionnée lors de la création sera reprise, car elle est mémorisée dans le contrat.

N.B. : Si l'activité utilisée lors de la création du contrat n'est plus accessible dans la liste déroulante (par exemple, en raison d'un changement de filtre dans les paramètres du dossier), elle sera automatiquement réactivée pour permettre la modification du contrat.